

- 556
 P - 557
 - 558

NOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

OBJET : Compte de gestion du trésorier de la province Sud et compte administratif du budget principal pour l'exercice 2022

P. J. : - 3 projets de délibération
 - 1 maquette budgétaire

I. LES RESULTATS

Le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2022 présente un résultat définitif excédentaire de 2 617 711 719 francs CFP, se décomposant comme suit :

Détermination du résultat	CA 2022
1 Résultat de fonctionnement	3 252 409 606
2 Solde d'exécution d'investissement	85 081 910
3 Résultat de clôture 2022 (= 1+2)	3 337 491 516
4 Restes à réaliser de fonctionnement	-76 840 042
5 Restes à réaliser d'investissement	-642 939 755
6 Résultat définitif 2022 (= 3+4+5)	2 617 711 719

Le résultat de clôture du compte de gestion du trésorier de la province Sud pour l'exercice 2022 se décompose comme suit :

Budget principal	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	2 836 906 911		1 257 819 376	4 094 726 287
Fonctionnement	-1 121 398 856	2 309 028 757	2 673 192 842	-757 234 771
TOTAL	1 715 508 055	2 309 028 757	3 931 012 218	3 337 491 516

Hors restes à réaliser, le compte administratif du budget principal est conforme au compte de gestion du trésorier de la province Sud qui présente le même résultat de clôture pour l'exercice 2022.

Par ailleurs, quatre budgets annexes complètent le budget principal et donnent lieu pour chacun, à une présentation de leur exécution dans un compte administratif et un compte de gestion distincts.

Il s'agit des budgets annexes :

- de la gestion des déchets ménagers et assimilés,
- de la gestion du service d'eau potable,
- de la gestion du service d'assainissement collectif,
- de la gestion des services funéraires.

Cependant, si l'existence des budgets annexes ne constitue qu'un mode de présentation particulier des dépenses et des recettes d'un service public, ceux-ci font néanmoins partie intégrante du budget de la commune.

Ainsi, une synthèse des résultats consolidés du budget principal et des quatre budgets annexes est présentée ci-dessous, pour une information complète sur l'exécution du budget 2022 de la ville de Nouméa :

Détermination du résultat	Budget principal	BA déchets	BA eau	BA assainissement	BA services funéraires
Résultat de fonctionnement/exploitation	3 252 409 606	-100 988 718	296 799 604	35 611 342	20 191 702
Solde d'exécution d'investissement	85 081 910	178 643 376	-162 944 030	38 096 372	21 232 891
Résultat de clôture 2022 (= 1+2)	3 337 491 516	77 654 658	133 855 574	73 707 714	41 424 593
Restes à réaliser de fonctionnement/exploitation	-76 840 042	-10 284 405	-	-	-
Restes à réaliser d'investissement	-642 939 755	-6 848 367	-77 824 729	-141 789 183	-23 316 367
Résultat définitif 2022 (= 3+4+5)	2 617 711 719	60 521 886	56 030 845	-68 081 469	18 108 226

Dans le présent rapport, seules seront exposées les dépenses et les recettes réelles par section. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre feront l'objet d'une présentation synthétique en fin de note.

De même, les résultats reportés de fonctionnement et d'investissement, comptabilisés quant à eux en opérations réelles, ne seront pas commentés.

II. L'EXECUTION

1) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

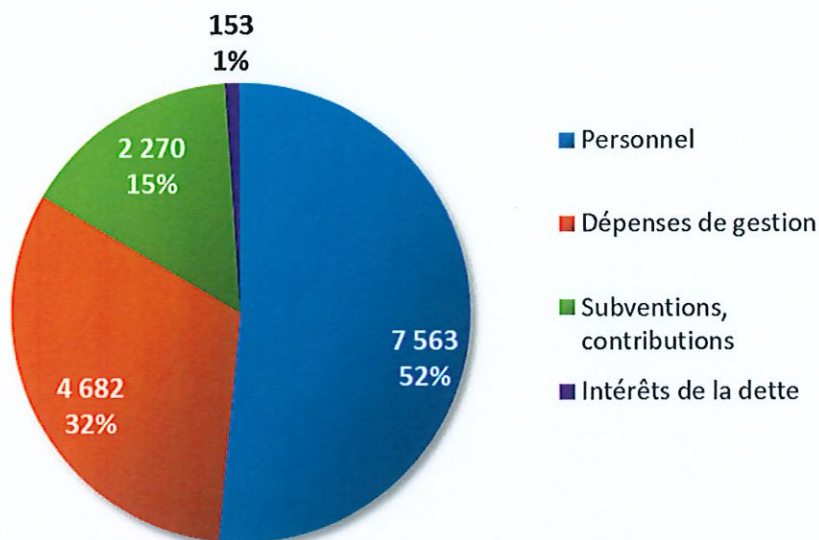
L'exécution du fonctionnement du budget principal s'est opérée comme suit (hors résultat reporté) :

A. LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement ont été mandatées à hauteur de 14,7 milliards de francs CFP, soit 95 % des prévisions budgétaires. Elles se répartissent comme suit :

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%	Reporté	%
Dépenses de gestion	5 290 334 115	4 758 625 322	89,95%	4 681 785 280	88,50%	76 840 042	1,45%
Frais de personnel	7 690 400 000	7 563 408 156	98,35%	7 563 408 156	98,35%	0	0,00%
Subventions et contributions	2 282 382 046	2 271 408 780	99,52%	2 270 121 778	99,46%		0,00%
Charges financières	153 023 100	152 731 013	99,81%	152 731 013	99,81%	0	0,00%
Total	15 416 139 261	14 746 173 271	95,65%	14 668 046 227	95,15%	76 840 042	0,50%

Dépenses de fonctionnement 2022 en millions de francs CFP



➤ **Dépenses de gestion : 4 681 785 280 F**

Elles regroupent les dépenses inhérentes aux services publics offerts aux administrés et celles nécessaires au fonctionnement des services municipaux (hors frais de personnel et subventions).

Représentant 32 % des dépenses de fonctionnement, les dépenses de gestion mandatées se sont élevées à 4 681 785 280 francs CFP en 2022. Elles évoluent de + 6,5 % du fait de dégrèvements comptabilisés sur l'exercice 2022 à hauteur de 343 millions de francs CFP. Déduction faite de ces charges exceptionnelles, les dépenses de gestion sont en baisse (-1,3 %) par rapport à 2021. Elles se décomposent comme suit :

✓ **propreté urbaine : 840 887 618 F**

Il s'agit du coût d'entretien des espaces publics, des voiries et réseaux ainsi que des sanitaires publics, hors frais liés aux déchets ménagers présentés en budget annexe. Les dépenses de propreté se répartissent comme suit :

- nettoyage des voiries et espaces publics	: 604 193 311 F
- entretien des accotements et talus	: 200 789 093 F
- location et maintenance des sanitaires publics	: 32 589 314 F
- assistance technique sur le marché d'entretien	: 3 315 900 F

✓ **entretien du patrimoine : 1 111 860 084 F**

Il s'agit des dépenses nécessaires au maintien en état des patrimoines mobilier et immobilier municipal :

- entretien des terrains et espaces verts	: 351 822 471 F
- entretien et réparation de bâtiments	: 210 757 307 F
- entretien voies et réseaux	: 101 580 921 F
- frais de nettoyage des locaux	: 171 006 012 F
- frais de maintenance	: 128 873 495 F
- entretien et réparation sur autres mobiliers	: 105 795 024 F
et matériels roulants	
- fournitures d'entretien	: 37 315 448 F
- fournitures de voirie	: 4 444 440 F
- produits de traitement	: 264 966 F

✓ **frais fixes de fonctionnement : 869 953 894 F**

Dépenses incontournables pour le fonctionnement de la collectivité, les frais fixes regroupent les dépenses suivantes :

- fluides (eau, électricité, carburant)	: 448 456 107 F
- locations immobilières et charges locatives	: 126 485 527 F
- frais de gardiennage d'installations municipales	: 66 261 118 F
- frais de télécommunication et d'affranchissement	: 120 830 755 F
- primes d'assurance	: 69 419 302 F
- frais d'alimentation (pompiers, policiers, chantiers d'insertion, animations sportives)	: 38 501 085 F

✓ **autres charges liées à l'activité des services : 1 859 083 684 F**

Il s'agit des dépenses relatives aux actions municipales et aux services rendus aux administrés, dans les secteurs :

- de la sécurité et de la salubrité publiques : 151 735 944 F

- vacations des sapeurs-pompiers volontaires	: 79 902 052 F
- régulateurs scolaires	: 21 000 000 F
- acquisition et fournitures diverses pour la direction des risques sanitaires (contrôle des eaux, pesticides, raticides, analyses bactériologiques, prélèvements alimentaires,...)	: 13 008 846 F
- vêtements de travail de la police municipale	: 8 924 342 F
- équipements de sécurité de police (munitions, lacrymogène ...), fournitures et services diverses	: 7 915 984 F
- vêtements de travail des sapeurs-pompiers	: 5 540 879 F
- traitement des véhicules hors d'usage	: 5 279 065 F
- autres fournitures et prestations des sapeurs-pompiers	: 3 663 267 F
- consommables pour les secours à personne	: 2 097 817 F
- fournitures pour la brigade de stationnement	: 1 180 877 F
- consommable anti-incendie	: 1 412 335 F
- démantèlement des habitats précaires	: 1 810 480 F

- du sport et de la jeunesse : 163 894 475 F

- gestion des piscines municipales	: 15 018 174 F
- gestion des espaces du REX	: 29 177 019 F
- prestations pour animations sportives et actions jeunesse	: 20 225 786 F
- prestations et interventions sur installations sportives	: 15 310 462 F
- recours aux personnes ressources de proximité	: 18 525 649 F
- prestations des mercredis loisirs	: 14 701 388 F
- fournitures et petits équipement pour les piscines	: 11 266 204 F
- frais de transport pour animations sportives	: 9 331 864 F
- fêtes et cérémonies : trophées et Noël des quartiers, journée des droits de l'enfance, chante ma ville	: 8 848 635 F
- prestations de surveillance des piscines et autres interventions	: 5 384 615 F
- fournitures et petits équipement pour les installations sportives	: 5 731 655 F
- prestations de conduite du Proxibus	: 3 814 650 F
- fournitures et petits équipement pour animations sportives	: 2 481 295 F
- diverses interventions à l'hippodrome Henry MILLIARD	: 1 935 329 F
- prestations concert dans les quartiers	: 1 370 570 F
- bourses et prix	: 492 530 F
- petits équipements pour la maison de la Biodiversité	: 278 650 F

- des festivités : 122 093 784 F

- festivités de fin d'année : fêtes des lumières, féerie de Noël, feu d'artifice	:	77 238 606 F
- animations au centre-ville (vide greniers, jeudis)	:	12 176 776 F
- Nouméa festival	:	13 206 032 F
- carnaval	:	5 091 973 F
- bons cadeaux de Noël	:	4 782 030 F
- prestations de gardiennage des festivités	:	5 278 030 F
- anniversaire de la Ville	:	2 851 636 F
- 13 juillet	:	1 078 923 F
- écran géant	:	389 778 F

- de l'enseignement : 89 602 878 F

- fournitures scolaires	:	37 490 622 F
- prestations et interventions dans les écoles	:	20 681 324 F
- mise à disposition de surveillantes de cantine	:	15 906 218 F
- fournitures et petits équipements pour les écoles	:	15 524 714 F

- de la communication des actions municipales : 91 313 149 F

- achat d'espaces (audiovisuel, communiqués,...)	:	50 710 001 F
- création et conception (nouveau logo de la ville,...)	:	12 364 507 F
- production de contenu	:	10 520 255 F
- impressions (kit de communication, publications périodiques et affiches)	:	7 106 530 F
- frais de logistique	:	5 355 320 F
- autres prestations	:	3 227 247 F
- objets sigles	:	1 247 229 F
- autres fournitures (prix concours, droits d'auteurs,...)	:	782 060 F

- des animations culturelles et artistiques : 45 316 818 F

- animations culturelles (Arbus, écran géant, médiathèques, centre d'Art) et médiations culturelles hors les murs	:	18 480 085 F
- fonctionnement des médiathèques (acquisitions de fonds, abonnements...)	:	9 537 250 F
- fonctionnement des archives (acquisitions d'ouvrages et abonnements)	:	8 094 404 F
- frais communs de fonctionnement (fournitures, prestations et services extérieurs, entretien)	:	3 029 441 F
- fonctionnement des musées (conservation des collections, expositions ...)	:	5 068 063 F
- animations expressions artistiques (fournitures équipements, frais de médiation, ...)	:	1 107 575 F

- des interventions sociales : 80 818 418 F

- programme des maisons de quartier	:	21 164 337 F
- frais de fonctionnement	:	11 058 123 F
- chantiers d'insertion	:	16 750 086 F
- prestations en faveur de l'insertion socio-professionnelle	:	10 542 949 F
- prestations d'accompagnement scolaire	:	7 874 744 F
- Nouméa plage	:	2 907 019 F
- prestations de soutien aux associations	:	1 900 000 F
- prestations pour les aînés	:	427 570 F
- prestations des écrivains publics	:	3 340 000 F

- festival des cultures urbaines	:	1 498 820 F
- espaces publics numériques	:	1 820 740 F
- action PASS REEL	:	822 811 F
- actions de prévention des éducateurs	:	711 219 F

- interventions économiques : 30 666 923 F

- gestion des quais Ferry	:	24 865 738 F
- prestations et fournitures pour le marché municipal	:	4 718 766 F
- honoraires relatifs à la gestion locative	:	1 082 419 F

- des aménagements et services urbains : 61 511 668 F

- fournitures et petits équipements	:	4 743 191 F
- interventions d'urgence sur la Ville (éboulements, voiries et aménagements divers ...)	:	24 498 563 F
- fournitures et prestations pour le patrimoine végétal	:	11 466 671 F
- surveillance du parking du banian	:	7 444 367 F
- frais d'études (biodiversité, stratégie requins,...)	:	5 803 245 F
- mise à disposition de personnel	:	4 287 109 F
- collecte de fonds des horodateurs	:	2 149 807 F
- diverses interventions sur les quais Ferry	:	697 316 F
- prestations de reprographie	:	219 999 F
- frais de déviation du rond-point Berthelot	:	201 400 F

- dépenses d'administration générale, telles que :

- titres annulés	:	361 320 771 F
- remboursement des frais de recouvrement de centimes additionnels	:	179 000 070 F
- indemnités des élus (cotisation, formation, frais de missions)	:	81 040 573 F
- créances admises en non-valeur	:	49 046 654 F
- assistance des prestataires informatiques	:	40 049 221 F
- frais de formation du personnel	:	34 526 885 F
- remboursement de trop perçu de subvention	:	20 498 573 F
- adhésions, cotisations	:	16 188 353 F
- frais bancaires et assimilés	:	11 399 168 F
- frais consultations juridiques (avocats, huissiers,...)	:	11 112 460 F
- frais d'exhumations, indigents et pompes funèbres	:	10 551 831 F
- vêtements de travail	:	9 361 188 F
- frais de transport	:	8 004 978 F
- fournitures administratives	:	6 795 721 F
- jobs d'été, service civique	:	4 636 240 F
- frais de fonctionnement du conseil municipal junior	:	1 783 863 F

➤ **Frais de personnel : 7 563 408 156 F**

Représentant 52 % des dépenses de fonctionnement mandatées, les frais de personnel se sont élevés à 7 563 408 156 francs CFP en 2022. Ils reculent de 0,6 % par rapport à 2021, grâce aux efforts de maîtrise et d'optimisation de la masse salariale : absence de création de postes, limitation des dépenses d'heures supplémentaires et redéploiement de postes dans le cadre de la réorganisation de services.

La poursuite de la politique rigoureuse engagée pour contenir l'évolution de ce poste de dépenses à fort enjeu budgétaire permet à la Ville d'absorber l'incidence du glissement vieillesse technicité (GVT) évalué à 100 millions de francs CFP ainsi que celle des mesures prises par le gouvernement :

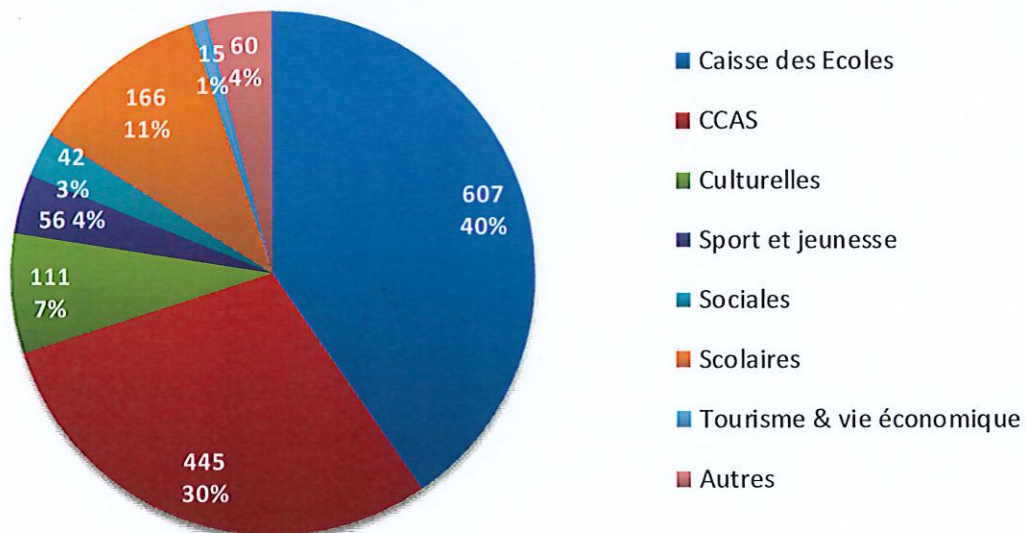
- réforme du statut des agents contractuels de droit public dont le coût en année pleine s'élève à 79 millions de francs CFP, soit 53 millions de francs CFP pour 2022 (entrée en vigueur de la mesure en mai 2022),
- relèvement des taux de la Caisse Locale de Retraite (CLR) voté en mai 2021, soit 56 millions de francs CFP en 2022.

Cependant, ces mesures statutaires réglementaires viennent annihiler en partie les efforts réalisés de maîtrise de la masse salariale.

➤ **Subventions et contributions : 2 270 121 778 F**

• **Les subventions : 1 502 001 842 F**

Au cours de l'année 2022, le soutien financier apporté par la Ville aux différentes associations, organismes et collectivités s'est élevé à 1 502 001 842 francs CFP. Il se répartit par secteur comme suit (en millions de francs CFP) :



En 2022, des réévaluations à la hausse ont été opérées sur les subventions versées au centre communal d'action sociale (+ 30 millions de francs CFP) ainsi qu'aux centres de loisirs impactés par la crise COVID en 2021 (+ 23 millions de francs CFP) et au secteur scolaire (+ 25 millions de francs CFP).

• **Les contributions : 768 119 936 F**

Les contributions versées par la Ville aux structures intercommunales et mixtes se sont élevées à 768 119 936 francs CFP, réparties comme suit :

- 92 400 000 francs CFP à l'Aquarium des Lagons pour l'exploitation de l'aquarium,
- 610 000 000 francs CFP au Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) pour la gestion du transport public urbain dans la commune,
- 65 719 936 francs CFP au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN) pour la gestion du traitement des déchets, de l'Aqueduc et de la fourrière.

Les contributions ont évolué de + 44 millions de francs CFP pour le syndicat mixte des transports urbains (SMTU) tandis que celle du syndicat intercommunal du grand Nouméa (SIGN) a diminué de -24 millions de francs CFP. Quant à l'aquarium des lagons, il a bénéficié d'une contribution complémentaire de 14 millions de francs CFP, à titre d'avance de trésorerie.

➤ **Intérêts d'emprunts : 152 731 013 F**

Le montant des intérêts de l'annuité de la dette du budget principal mandatés au cours de l'exercice s'est élevé à 144 044 936 francs CFP.

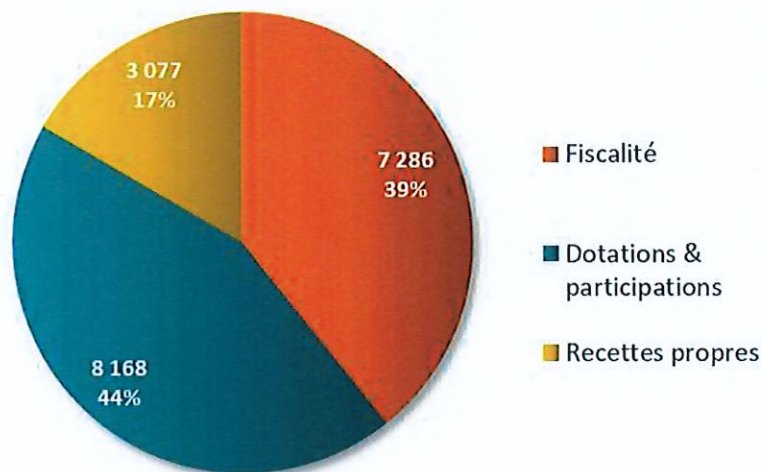
De plus, le recours à une ligne de trésorerie pour pallier les décalages de versement des sommes dues à la Ville a engendré des intérêts à hauteur de 8 686 077 francs CFP, au titre de l'année 2022.

B. LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement ont été comptabilisées à hauteur de 18,5 milliards de francs CFP, soit 103 % des prévisions budgétaires. Elles se décomposent comme suit :

Recettes	Prévisions *	Exécution	%
Fiscalité	6 854 000 000	7 286 245 316	106,31%
Dotations et participations	8 040 715 000	8 167 729 301	101,58%
Recettes propres	3 676 762 764	3 077 441 941	83,70%
Total	18 571 477 764	18 531 416 558	99,78%

* hors résultat reporté 2021 : 579 216 764 F



➤ **Fiscalité : 7 284 745 316 F**

Représentant 39 % des recettes de fonctionnement, les recettes fiscales constituent la deuxième ressource du budget communal. En évolution de + 4,9 % par rapport à 2021, le produit des recettes fiscales s'est élevé à 7 284 745 316 francs CFP, décomposé comme suit :

- centimes additionnels	: 5 629 328 033 F
- taxes :	
✓ sur l'électricité	: 972 832 843 F
✓ sur les jeux	: 420 461 437 F
- amendes de police	: 157 456 603 F
- redevances d'immatriculation	: 104 666 400 F

Sur la variation constatée par rapport à 2021, le produit des impôts et taxes augmente de 346 millions de francs CFP, tiré par les centimes additionnels (+333 millions de francs CFP) et par les autres recettes fiscales (+13 millions de francs CFP).

➤ **Dotations et participations : 8 167 729 301 F**

Les dotations et participations titrées en 2022 se sont élevées à 8 167 729 301 francs CFP. Représentant 44 % des recettes de fonctionnement, elles constituent la première ressource du budget communal. Elles sont en diminution de -2,8 % par rapport à 2021. Elles se répartissent comme suit :

- Etat :		
✓ Dotation Globale de Fonctionnement	:	2 010 698 448 F
✓ Dotation Globale d'Aménagement	:	1 212 370 525 F
✓ Contrat d'agglomération 2017-2022	:	80 580 000 F
✓ Dotation Spéciale Instituteur	:	10 052 506 F
✓ Participation pour titres sécurisés	:	10 952 267 F
✓ Participation aux élections	:	4 663 761 F
✓ Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance	:	2 105 131 F
✓ Parcours cybersécurité, plan France Relance	:	4 773 270 F
- Nouvelle-Calédonie :		
✓ Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP)	:	4 731 304 328 F
✓ Prévention de la salubrité des denrées alimentaires	:	20 000 000 F
✓ Actions de lutte contre les pollutions	:	5 279 065 F
✓ Prévention de la délinquance	:	7 000 000 F
- Province Sud :		
✓ Contrat d'agglomération 2017-2022	:	35 550 000 F
✓ Gestion des débits de boissons	:	20 000 000 F
✓ Accompagnement à la scolarité	:	12 000 000 F
✓ Conseil municipal junior	:	400 000 F

La baisse enregistrée par rapport à 2021 provient principalement d'une moins-value de 110 millions de francs CFP du Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP) dont l'assiette de répartition a baissé et de la non reconduction du produit exceptionnel de 147 millions de francs CFP perçu suite au contentieux engagé par les communes sur le FIP. Néanmoins, ces diminutions sont atténuées par une plus-value de 30 millions de francs CFP constatée sur la dotation globale de fonctionnement.

➤ **Recettes propres : 3 078 941 941 F**

Ce poste regroupe les produits des services et du domaine, les revenus locatifs, les redevances perçues des concessionnaires et les produits exceptionnels. En 2022, ces recettes se sont élevées à 3 078 941 941 francs CFP, listées ci-après :

- produits des services et du domaine :		
✓ concessions dans les cimetières	:	25 112 900 F
✓ redevances funéraires	:	984 000 F
✓ droits d'occupation du domaine public	:	295 618 747 F
✓ produits de stationnement	:	73 435 050 F
✓ droits d'entrée (piscine, musée, théâtre, etc.)	:	48 803 750 F
✓ remboursement de l'entretien de feux tricolores de la ligne Néobus	:	7 704 145 F
✓ ventes d'articles (musées, médiathèques...)	:	9 675 150 F
✓ personnel mis à disposition (Caisse des Ecoles)	:	61 209 403 F
✓ refacturation des frais de personnel (budgets annexes)	:	268 402 041 F
✓ refacturation des frais d'administration générale	:	94 266 946 F
✓ assistance informatique des établissements publics	:	2 000 000 F
✓ revenus de locations municipales	:	210 503 043 F
✓ locations des locaux et espaces commerciaux	:	81 546 730 F
✓ exploitation du Quai Ferry	:	28 110 378 F

- redevances perçues des concessionnaires :		
✓ redevance distribution énergie électrique	:	606 507 108 F
- produits exceptionnels :		
✓ produits des cessions de terrains	:	1 128 285 000 F
✓ vente aux enchères	:	5 672 000 F
✓ indemnités sinistres accidents de voirie	:	6 732 978 F
✓ pénalités sur marchés	:	19 054 423 F
✓ mandats annulés sur exercices antérieurs	:	11 343 646 F
✓ autres produits exceptionnels	:	26 592 063 F
- autres recettes :		
✓ remboursement sur rémunérations	:	65 482 269 F
✓ remboursement des frais de télécommunication	:	1 900 136 F
✓ produits financiers	:	35 F

Les recettes propres sont en augmentation de 19,27 % par rapport à 2021 à la faveur principalement des redevances d'occupation du domaine public dues sur les infrastructures et réseaux de télécommunications (+230 millions de francs CFP), du reclassement des droits de stationnement (+72 millions de francs CFP) et des produits exceptionnels de cession d'immobilisations (+ 949 millions de francs CFP).

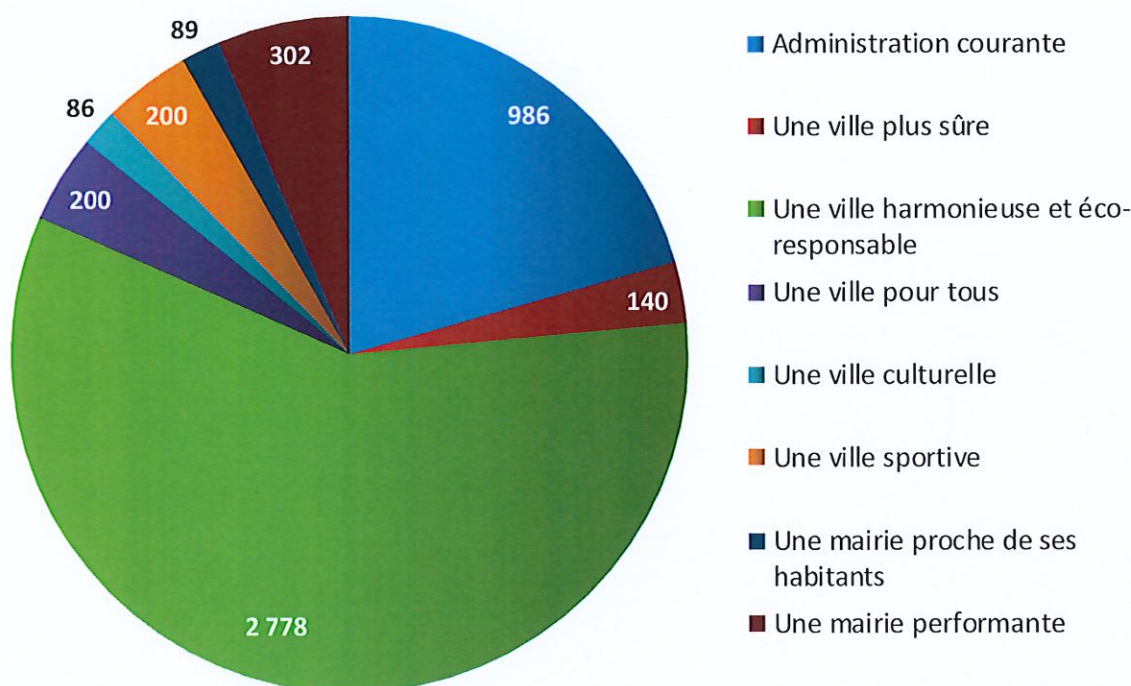
2) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En investissement, l'exécution du budget s'est opérée comme suit (hors résultat reporté) :

A. LES DEPENSES

Sur le budget principal, les dépenses d'investissement ont été mandatées à hauteur de 4 781 941 872 francs CFP, soit 83 % des autorisations budgétaires. Elles se répartissent par ambition du plan stratégique, comme suit :

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%	Reporté	%
Programme d'investissement	4 828 396 720	4 487 787 689	92,95%	3 844 847 934	79,63%	642 939 755	13,32%
Remboursement capital de la dette	938 000 000	937 093 938	99,90%	937 093 938	99,90%	0	0,00%
Total	5 766 396 720	5 424 881 627	94,08%	4 781 941 872	82,93%	642 939 755	11,15%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022 : 4 781 941 872 F**➤ UNE VILLE PLUS SÛRE : 140 235 970 F**

Les dépenses réalisées pour assurer la sécurité des habitants sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
0204 - ACQUISITIONS DIVERSES	9 356 856	8 790 503
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	18 176 610	16 457 450
0601 - MATERIELS DE TRANSPORT ET ENGIN (POLICE- POMPIERS)	118 998 159	25 534 922
1101 - EQUIPEMENTS DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	123 101 744	76 376 700
1104 - VIDEOSURVEILLANCE	24 765 783	3 589 421
8318 - AMENAGEMENT DU LITTORAL	9 900 248	9 486 974
Total :	304 299 400	140 235 970

- En matière de police

Le déploiement du réseau de vidéoprotection dans divers secteurs s'est poursuivi en 2022 pour compléter le maillage. Les travaux de remplacement programmé des caméras de première génération devenues obsolètes et la conversion des branchements internet des caméras se sont élevés à 21 735 692 francs CFP.

Par ailleurs, la présence et la capacité d'intervention des effectifs de police ont été renforcées par le renouvellement et l'acquisition d'équipements :

- équipements de défense et de protection	:	3 298 486 F
- matériels de transport	:	25 534 922 F
- équipements pour la brigade canine	:	740 556 F
- divers matériels	:	854 204 F

Enfin, les travaux relatifs à l'aménagement du nouvel hôtel de police dans les anciens locaux de l'Etat-Major ont débuté. Les dépenses correspondantes ont été réalisées à hauteur de 38 389 142 francs CFP.

- En matière de secours

Des travaux d'amélioration ont été réalisés dans les casernes et au poste de secours de la baie des citrons pour un montant global de 13 177 545 francs CFP.

De plus, dans le cadre du dispositif anti-requin, des études techniques ainsi que sur la faune et flore marines ont été menées pour l'installation du filet anti-requin avec une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour un montant global de 9 486 974 francs CFP.

De plus, afin de garantir la couverture optimale des risques d'incendie sur la commune, des moyens ont été alloués aux pompiers en habillement, en matériels et en équipements de secours pour un montant global de 17 450 580 francs CFP.

- En matière de santé publique

Afin de prévenir et protéger la population des pollutions, du matériel et outillages techniques permettant l'analyse rapide des eaux de baignade ont été acquis pour un montant total de 5 557 521 francs CFP.

Par ailleurs, divers travaux d'aménagement ont été effectués dans les locaux de la direction des risques sanitaires pour un montant de 3 279 905 francs CFP et des pièges à moustiques ont été acquis dans le cadre du projet *World Mosquito Program* pour un montant de 730 443 francs CFP.

➤ **UNE VILLE POUR TOUS : 199 817 881 F**

Il s'agit d'assurer le bon fonctionnement des écoles et de maintenir le patrimoine scolaire en bon état. Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
2101 – EQUIPEMENTS SCOLAIRES	291 471 137	199 817 881
Total :	291 471 137	199 817 881

Au titre du programme annuel de travaux de rénovation et d'amélioration des écoles, et d'acquisition de matériel et de mobilier, les dépenses d'investissement réalisées se sont élevées à 199 817 881 francs CFP.

➤ **UNE VILLE CULTURELLE : 86 277 393 F**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
3101 – EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX	74 227 346	59 292 038
0505 – REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE	56 587 958	26 985 355
Total :	130 815 304	86 277 393

La réhabilitation de l'immeuble de la France Australe a été lancée. Les dépenses se sont élevées à 26 985 355 francs CFP en 2022. Il est rappelé que ce bâtiment historique permettra d'accueillir la direction de la culture, du patrimoine et du rayonnement.

Les autres dépenses d'équipements culturels et patrimoniaux ont porté sur :

- l'acquisition de matériels, de mobiliers et de collections	:	24 870 767 F
- l'acquisition de collections	:	1 574 822 F
- une subvention d'équipement au titre du patrimoine	:	3 618 000 F
- l'agencement et l'aménagement de structures culturelles (musées, médiathèques, théâtres)	:	29 228 449 F

➤ **UNE VILLE SPORTIVE : 200 207 237 F**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
4101 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	382 618 402	200 207 237
Total :	382 618 402	200 207 237

Les dépenses réalisées permettent de rénover, moderniser et maintenir en bonne condition opérationnelle les installations sportives municipales :

- acquisition de matériels, d'outillage et de mobiliers	:	73 940 628 F
- subvention d'équipement « les kimonos du cœur »	:	1 000 000 F
- agencement et aménagement des installations sportives municipales (salles de sports, stades, piscines, autres équipements sportifs)	:	125 266 609 F

➤ **UNE MAIRIE PROCHE DE SES HABITANTS : 89 359 623 F**

Il s'agit de développer la démocratie participative et d'améliorer les relations dans les quartiers. Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
0502 – AMENAGEMENTS CIMETIERES ET CENTRES FUNERAIRES	334 765	111 970
5101 – EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	53 207 291	28 728 790
5110 – ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE QUARTIER	136 640 762	60 518 863
Total :	190 182 818	89 359 623

Au titre de la démocratie participative, les projets structurants émanant des conseillers de secteur réalisés en 2022 ont porté sur :

- aménagement d'un espace associatif Cosmos	:	29 642 491 F
- l'extension du parking du 18 juin	:	6 389 537 F
- réfection d'enrobé du plateau sportif Antinéa	:	3 859 195 F
- création de cheminement rue Barthe	:	6 428 201 F
- installation d'un sentier piéton Ouen-toro	:	8 000 013 F
- éclairage du plateau sportif à la Vallée du tir	:	3 207 191 F
- aménagement PMR sur la promenade Pierre Vernier	:	328 377 F
- autres aménagements (ralentisseur, signalétiques,...)	:	2 663 858 F

Sur les différents espaces municipaux (anciennement dénommés maisons municipales de quartier), des travaux d'aménagement et de rénovation ont été réalisés à hauteur de 28 728 790 francs CFP.

Enfin, des travaux d'extension et d'aménagement des cimetières ont été effectués pour un montant de 111 970 francs CFP.

➤ **UNE VILLE HARMONIEUSE ET ECO-RESPONSABLE : 2 778 221 226 F**

Il s'agit de moderniser les espaces urbains, montrer la capacité de la Ville à être responsable et durable et promouvoir une politique de mobilité. Les dépenses réalisées sont regroupées par thématique comme suit :

- **Eaux usées et eau potable**

Les dépenses réalisées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
6101 - EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	111 925 343	86 933 848
Total :	111 925 343	86 933 848

En matière d'eau et d'assainissement, les dépenses réalisées se sont élevées à 86 933 848 francs CFP, listées comme suit :

- busage des caniveaux de Rivière Salée	:	39 863 631 F
- installation et entretien de poteaux incendie	:	12 491 742 F
- travaux sur réseaux et ouvrages d'eaux pluviales	:	34 446 051 F
- acquisition d'outillage	:	132 424 F

- **Propreté urbaine**

Les dépenses réalisées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
6201 – PROPLETE URBAINE	8 427 900	8 189 633
Total :	8 427 900	8 189 633

Dans le cadre de la propreté urbaine, le renouvellement du stock de corbeilles s'est élevé à 7 658 690 francs CFP. Les autres dépenses ont porté sur divers petits aménagements pour un montant de 530 943 francs CFP.

- **Circulation**

Les dépenses réalisées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
7101 – AMENAGEMENT DE VOIRIES	297 918 177	264 908 184
7119 – REFECTION DE CHAUSSEES	811 266 248	810 642 833
7121 – AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES	149 487 160	142 812 520
7123 – AMENAGEMENT VRD QUARTIER ANSE VATA	161 664 813	153 411 736
Total :	1 420 336 398	1 371 775 273

Le programme annuel de réfection des chaussées réalisé s'est élevé à un montant de 763 093 679 francs CFP. En complément, du matériel et outillage de voirie ont été acquis pour un montant de 33 098 794 francs et des études de voiries ont été menées pour un montant de 14 450 360 francs CFP.

Les dépenses de la phase 2 de la réfection de la route du Port Despointes se sont élevés à 142 812 520 francs CFP.

Par ailleurs, les travaux de requalification de la route de l'Anse Vata, comprenant les travaux de VRD et d'eaux usées se sont poursuivis entre le rond-point de l'Anse Vata et le stade Edouard Pentecost. Les travaux réalisés se sont élevés à 153 411 736 francs CFP.

Enfin, les autres aménagements de voirie ont porté sur :

- travaux VRD Porcheron, Lescour et Guegan	:	113 980 115 F
- garde-corps de l'Anse vata	:	37 355 176 F
- aménagement du rond-point Lozach	:	40 598 035 F
- travaux divers sur talus et abords de voirie	:	45 682 632 F
- aménagements parkings et stationnements	:	4 605 576 F
- aménagement secteur N'Du	:	2 375 460 F
- diverses études	:	20 311 190 F

• **Cadre de vie**

Les dépenses réalisées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
7202 – MODERNISATION DES TROTTOIRS	230 000 000	223 599 232
7203 – AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES	9 655 119	9 655 119
7301 – ECLAIRAGE PUBLIC / LED	199 623 960	187 023 406
8102 – AMENAGEMENT QUAI FERRY	56 359 344	36 864 979
8301 – ESPACES PUBLICS	198 424 762	186 623 357
8318 – AMMENAGEMENT DU LITTORAL	677 496 235	667 556 379
Total :	1 371 619 902	1 311 322 472

La Ville a poursuivi son programme de modernisation des trottoirs sur l'ensemble des secteurs à hauteur de 223 599 232 francs CFP.

L'achèvement du maillage des pistes cyclables au travers de la mangrove de Ouémo a été effectuée pour un montant de 9 655 119 francs CFP.

En matière d'éclairage public, le programme de sécurisation et de renouvellement des lampes par la technologie LED a été réalisé à hauteur de 187 023 406 francs CFP dans les secteurs suivants :

- rue Jules Garnier et Vallon du gaz	:	53 058 F
- rue Pognon	:	10 109 127 F
- promenade Pierre Vernier	:	6 122 835 F
- rue du Général Galliéni	:	1 235 960 F
- rue de l'Alma	:	1 050 036 F
- route de l'esplanade	:	195 992 F
- matériel d'éclairage public connectés LED	:	98 826 740 F
- autres fournitures d'éclairage public de voirie	:	18 728 353 F
- mise en sécurité et équipement en éclairage public	:	50 701 305 F

Sur la partie sud quais Ferry, des travaux complémentaires ont été réalisés pour un montant total de 36 864 979 francs CFP, comprenant des aménagements paysagers d'aires ombragées depuis l'enlèvement des anciens modules de restauration.

Sur divers espaces publics, les opérations suivantes ont été effectuées à hauteur de 186 623 357 francs CFP :

- aménagement et végétalisation d'espaces verts	:	46 689 835 F
- études et réfection de parcs de jeux pour enfants	:	29 813 202 F
- réfection et végétalisation des ilots Victoire	:	34 485 103 F
- travaux sur la Place de la Paix	:	9 111 367 F
- restauration et mise en valeur du parc du Ouen Toro	:	2 337 300 F
- études pour végétalisation du domaine public	:	1 139 050 F
- acquisition de signalétique et matériel pour espaces publics	:	2 577 956 F
- acquisition de mobiliers pour les espaces publics	:	9 279 056 F
- achat de végétaux pour plantations	:	6 231 995 F
- aménagement de toilettes publiques	:	30 405 053 F
- divers travaux	:	14 553 440 F

Enfin, le chantier de la promenade Roger Laroque (baie de l'Anse-Vata) pour conforter le trait de côte et réaménager la zone balnéaire a été engagé à hauteur de 667 556 379 francs CFP.

➤ **UNE MAIRIE PERFORMANTE : 301 811 693 F**

Ces dépenses rassemblent les opérations relatives à la modernisation du fonctionnement de la commune ainsi qu'à la gestion du patrimoine et des moyens. Elles sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
0501 – TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	145 372 286	123 729 742
0506 – REALISATION DU BATIMENT DES ARCHIVES	6 000 000	4 377 482
0601 – MATERIELS DE TRANSPORT ET ENGINES	47 997 702	42 856 966
0701 – INFORMATISATION DES SERVICES	243 707 860	130 847 503
Total :	443 077 848	301 811 693

Les opérations réalisées ont porté sur :

- la modernisation des outils bureautiques et informatiques	:	130 847 503 F
- le renouvellement de véhicules d'intervention et de liaison	:	42 856 966 F
- des travaux sur bâtiments communaux (Hôtel de Ville, divers édifices communaux)	:	85 667 182 F
- l'acquisition de divers matériels et mobilier	:	38 062 560 F
- études pour la réalisation du bâtiments des archives	:	4 377 482 F

➤ **ADMINISTRATION COURANTE : 986 010 849 F**

Ces dépenses regroupent les acquisitions de matériel et mobilier, des subventions d'équipement ainsi que le remboursement de la dette en capital, retracées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	PREVISIONNEL 2022	CA 2022
0101 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	938 000 000	937 093 938
0204 – ACQUISITIONS DIVERSES	17 757 721	12 721 907
8102 – AMENAGEMENTS URBAINS	50 483 150	34 289 224
9001 – ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET CULTURELLE	1 020 000	1 020 000
HORS OP – DIVERSES IMMOBILISATIONS	100 885 780	885 780
Total :	1 108 146 651	986 010 849

Le remboursement du capital de l'annuité de la dette s'est élevé à 937 093 938 francs CFP et divers matériels et mobilier ont été acquis pour un montant de 13 607 687 francs CFP.

Dans le cadre de partenariats inter-collectivités sur des opérations de l'agglomération, des subventions d'investissement ont été versées au titre d'aménagements urbains pour un montant global de 34 289 224 francs CFP aux structures suivantes :

- syndicat mixte des transports urbains (SMTU)	:	20 917 350 F
- syndicat du grand Nouméa (SIGN)	:	11 371 874 F
- GIE Sérail	:	2 000 000 F

Enfin, la Ville a versé sa participation de 1 020 000 F pour 85 actions, soit 10 % du capital social de la société publique locale dénommée Agence d'attractivité Sud Tourisme, en partenariat avec la province Sud et les communes de Dumbéa, Mont Dore, Païta et Boulouparis, pour la promotion et le développement touristique en province Sud.

B. LES RECETTES

En 2022, les recettes réelles d'investissement comptabilisées s'élèvent à 4 849 583 759 francs CFP, soit 97 % des prévisions budgétaires. Elles sont détaillées comme suit :

Recettes	Prévisions	Exécution	%
Subventions d'investissement	1 053 505 415	838 015 920	79,55%
Emprunts	1 623 055 511	1 690 086 451	104,13%
Autres recettes	1 463 000	12 452 631	851,17%
Affectation du résultat 2021	2 309 028 757	2 309 028 757	100,00%
Total	4 987 052 683	4 849 583 759	97,24%

➤ **Subventions d'équipement : 838 015 920 F**

Les subventions d'investissement constatées s'établissent à 838 015 920 francs CFP, regroupant les participations de collectivités et de tiers qui ont permis de financer le programme d'investissement communal. Elles se répartissent par partenaire de la manière suivante :

- Contrat d'Agglomération 2017-2022 :

✓ Etat

○ aménagement du front de mer de l'Anse Vata	:	199 795 993 F
○ aménagement de la baie de l'Anse Vata	:	81 750 000 F
○ passerelle et chemin Ouémo	:	14 123 895 F
○ réalisation de trottoirs	:	2 863 384 F
○ réfection de la route du Port Despointes	:	31 648 000 F
○ confort thermique dans les écoles	:	5 522 213 F
○ confortement talus	:	8 050 000 F
○ aménagement de voiries et arrêts de bus	:	15 600 000 F

✓ Province Sud

○ aménagement du front de mer de l'Anse Vata	:	105 543 633 F
○ aménagement de la baie de l'Anse Vata	:	24 525 000 F
○ passerelle et chemin Ouémo	:	4 237 168 F
○ réalisation de trottoirs	:	1 301 539 F
○ réfection de la route du Port Despointes	:	10 176 000 F
○ confort thermique dans les écoles	:	3 508 792 F
○ confortement talus	:	6 125 000 F
○ aménagement de voiries et arrêts de bus	:	13 000 000 F

✓ Syndicat mixte des transports urbains		
o aménagement de voiries et arrêts de bus	:	10 752 300 F
- Etat :		
✓ dotation d'équipements territoriaux et ruraux	:	229 740 811 F
✓ amélioration énergétique du bâtiment Ferry	:	8 977 381 F
✓ chauffage solaire des douches du CAN - ANS	:	12 375 510 F
✓ réhabilitation de la Jeune Scène – ANS	:	12 601 432 F
✓ coopération réseau de surveillance programme Wolbacchia :		954 654 F
- Nouvelle-Calédonie :		
✓ FIP équipement 2020-2021	:	18 285 841 F
✓ Réfection de la route Jacques Barrau	:	12 527 363 F
✓ Remplacement des lanternes en LED sur les réseaux	:	4 030 011 F

➤ **Emprunt : 1 690 086 451 F**

Pour le financement du programme d'investissement 2022 du budget principal, un emprunt de 1 690 086 451 francs CFP a été contracté auprès de l'Agence Française de Développement.

Fin 2022, l'encours de la dette consolidée s'élève à 14 milliards de francs CFP et le taux d'endettement de la Ville s'établit à 68 % des recettes (contre 69 % en 2021), bien en-deçà de la limite maximale de 150 % préconisée par les bailleurs de fonds.

La capacité de désendettement, en dessous des 7 années d'épargne nécessaire, reste satisfaisante avec 4,1 années contre 4,6 années fin 2021, pour garantir le remboursement intégral du stock de la dette en y consacrant toute l'épargne disponible.

La Ville conserve donc ses marges de manœuvre pour recourir à l'emprunt avec un endettement modéré et une solvabilité assurée.

➤ **Autres recettes : 12 452 631 F**

Les autres recettes comptabilisées portent sur :

- des cautions reçues	:	1 597 485 F
- le reclassement de la recette relative aux travaux de la rue Coty	:	1 462 376 F
- la restitution du solde de l'aménagement des quais Ferry	:	7 392 770 F
- l'annulation d'une dépense relative aux travaux de signalisation	:	2 000 000 F

➤ **Affectation du résultat 2021 : 2 309 028 757 F**

L'excédent de fonctionnement dégagé en 2021 a été affecté en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement de la section à hauteur de 2 309 028 757 F.

III. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

A la clôture de l'exercice 2022, la situation des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) votés au titre des opérations pluriannuelles d'investissement est récapitulée ci-dessous :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5	333 322 021	332 987 256	111 970	0	0	222 795
05-2019-2 : TVX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX 2019	462 214 121	142 434 373	139 053 516	176 516 094	0	4 210 138
05-2021-1 : REHABILITATION FRANCE AUSTRALE 2021	380 000 000	18 412 042	26 985 355	146 212 600	98 000 000	90 390 003
05-2021-2 : REALISATION DU BATIMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES 2021	306 000 000	0	4 377 482	135 590 718	166 000 000	31 800
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGIN 2017	542 100 000	447 344 105	17 325 897	75 229 470	0	2 200 528
07-2020-1 : ET DEVELOPPEMENT DU SI - 2020	491 643 394	198 258 918	125 722 599	73 278 895	0	94 382 982
11-2018-1 : VIDEO PROTECTION N°2	245 884 866	221 119 083	3 589 421	21 176 362	0	0
11-2020-1 : EQUIPEMENT DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE 2020	480 000 000	20 564 025	38 389 142	345 241 150	65 100 000	10 705 683
21-2019-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2019	1 262 533 472	425 699 106	197 163 323	391 918 838	0	247 752 205
31-2018-1 : TRAVAUX DE REFECTION DE L'AQUARIUM DES LAGONS	135 000 000	130 403 110	0	3 299 992	0	1 296 898
41-2019-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2019	665 215 514	172 431 962	174 114 737	305 697 618	0	12 971 197
41-2021-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2021	123 695 660	0	15 600 550	33 528 330	0	74 566 780
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	669 757 838	434 578 293	60 518 863	136 749 597	0	37 911 085
51-2021-1 : EQUIPEMENTS DE PROXIMITE 2021	378 000 000	274 010	1 197 800	97 925 800	278 600 000	2 390
61-2019-1 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2019	514 000 000	255 186 571	86 933 848	137 059 975	0	34 819 606
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES	614 554 400	450 480 459	142 812 520	6 432 479	0	14 828 942
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA	1 263 227 022	296 314 990	153 411 736	527 737 783	277 668 436	8 094 077
71-2018-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2	714 900 000	163 806 506	144 048 319	57 744 964	0	349 300 211
71-2019-1 : REFECTION DE CHAUSSEES	2 931 700 000	1 196 734 345	810 642 833	610 026 153	0	314 296 669
72-2020-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2020	1 284 000 000	285 000 000	223 599 232	321 399 882	454 000 000	886
73-2020-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°3	920 844 428	69 269 428	185 538 396	295 295 613	369 936 050	804 941
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY	2 598 821 806	2 216 100 594	36 864 979	32 983 367	0	312 872 866
83-2020-1 : AMENAGEMENT ESPACES VERTS & PUBLICS 2020	565 550 000	171 089 430	182 290 324	152 333 147	0	59 837 099
83-2020-2 : AMENAGEMENT DU LITTORAL	2 762 069 497	58 444 874	677 043 353	1 182 875 800	842 933 628	771 842

NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME						
N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
06-2022-1 : ACQUISITION ET RENOUELEMENT PARC ROULANT	507 200 000		48 705 342	112 049 916	330 000 000	16 444 742
31-2022-1 : REQUALIFICATION DU SITE DE L'EX POLYCLINIQUE	150 000 000		2 465 348	77 384 780	70 000 000	149 872
51-2022-1 : REHABILITATION MAISON DE QUARTIER MONTRAVEL	80 000 000		0	80 000 000	0	0
61-2022-1 : EQUIPEMENTS EAU PLUVIALE	210 000 000		0	70 000 000	140 000 000	0
71-2022-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE	1 121 700 000		120 287 678	471 912 322	529 500 000	0
72-2022-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	568 000 000		0	70 000 000	498 000 000	0

AUTORISATIONS DE PROGRAMME CLOTUREES						
N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE	5 698 606	5 698 606	0	0	0	0
21-2015-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015	865 935 968	864 848 504	1 087 464	0	0	0
31-2015-2 : REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX	214 275 371	213 360 768	914 603	0	0	0
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA	1 306 970 418	1 306 970 418	0	0	0	0
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015	1 797 806 891	1 797 806 891	0	0	0	0
72-2016-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	519 806 335	510 151 216	9 655 119	0	0	0
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°1	542 412 462	542 412 462	0	0	0	0
73-2018-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°2	292 459 033	290 974 023	1 485 010	0	0	0
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE	404 171 673	404 171 673	0	0	0	0
83-2018-1 : AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD	79 028 669	79 028 669	0	0	0	0

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DES CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
11-2021-1 : STRATEGIE REQUINS (1105Z21)	38 255 193	719 119	1 660 080	12 693 318	22 386 636	4 831 443

NOUVELLE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
07-2022-1 : SECURITE INFORMATIQUE	6 000 000	0	0	4 000 000	2 000 000	0

IV. LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2022 correspondent à des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2022, pour chaque section, pour lesquelles il existe un acte d'engagement. Ils sont récapitulés dans les tableaux ci-après :

Les dépenses de fonctionnement 2022 à reporter sur 2023

Chapitre	Chapitre (libellé)	Montant reporté
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	63 230 718
65	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS & AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVÉ	15 986 046

TOTAL DES DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 79 216 764 F

Les dépenses d'investissement 2022 à reporter sur 2023

Chapitre	Chapitre (libellé)	Montant reporté
0204	ACQUISITIONS DIVERSES	3 464 903
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	19 041 117
0505	REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE	3 212 600
0506	REALISATION DU BATIMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES	1 590 718
0601	MATERIELS DE TRANSPORTS ET ENGINs	82 017 362
0701	INFORMATISATION DES SERVICES	75 305 014
1101	EQUIPEMENTS DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	44 120 984
1104	VIDEO SURVEILLANCE	21 176 362
2101	EQUIPEMENTS SCOLAIRES	86 646 741
3101	EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX	14 137 431
3104	TRAVAUX RESTAURATION AQUARIUM DES LAGONS	3 299 992
4101	EQUIPEMENTS SPORTIFS	104 710 754
5101	EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	23 215 830
5110	ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	56 749 597
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	22 059 975
6201	PROPRETE URBAINE	43 120
7101	AMENAGEMENTS DE VOIRIES	22 915 286
7119	REFECTION DE CHAUSSEES	526 153
7121	AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES	6 432 479
7123	AMENAGEMENT VRD QUARTIER ANSE VATA	159 000
7202	MODERNISATION DES TROTTOIRS	6 399 882
7301	ECLAIRAGE PUBLIC	11 795 613
8102	AMENAGEMENTS QUAI FERRY	12 983 367
8301	ESPACES PUBLICS	11 354 187
8318	AMENAGEMENT DU LITTORAL	9 581 288

TOTAL DES DÉPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT : 642 939 755 F

V. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de l'exercice 2022 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

DE SECTION A SECTION						
OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Travaux en régie – terrains	040	2128	8 227 433	042	722	35 731 165
Travaux en régie – hôtel de ville	040	21311	161 583			
Travaux en régie – bâtiments scolaires	040	21312	1 055 505			
Travaux en régie – équipements cimetières	040	21316	271 222			
Travaux en régie – bâtiments	040	21318	1 275 148			
Travaux en régie – autres constructions	040	2148	117 255			
Travaux en régie – voirie	040	2151	23 511 936			
Travaux en régie – installations de voirie	040	2152	244 099			
Travaux en régie – réseaux d'électrification	040	21534	866 984			
Amortissement subventions d'équipement versées Etat - bâtiments et installations	042	6811	433 332	040	2804112	433 332
Amortissement subventions d'équipement versées Nouvelle-Calédonie – biens mobiliers, matériel et études	042	6811	33 333	040	2804121	33 333
Amortissement subventions d'équipement versées Nouvelle-Calédonie – bâtiments et installations	042	6811	864 814	040	2804122	864 814
Amortissement subventions d'équipement versées Province Sud– bâtiments et installations	042	6811	17 349 114	040	2804132	17 349 114
Amortissement subventions d'équipement biens mobiliers, matériel et études groupement de collectivités	042	6811	15 763 144	040	2804151	15 763 144
Amortissement subventions d'équipement bâtiments et installations groupement de collectivités	042	6811	35 746 771	040	2804152	35 746 771
Amortissement subventions d'équipement bâtiments et installations autres établissements publics locaux	042	6811	4 000 000	040	2804172	4 000 000
Amortissement subventions d'équipement personnes de droit privé – biens mobiliers, matériel et études	042	6811	12 331 991	040	280421	12 331 991
Amortissement subventions d'équipement personnes de droit privé – bâtiments et installations	042	6811	5 003 330	040	280422	5 003 330
Amortissement de logiciels informatiques	042	6811	69 647 949	040	28051	69 647 949
Amortissement autres immobilisations corporelles	042	6811	64 473 017	040	28188	64 473 017
Amortissement autres matériel et outillage techniques	042	6811	20 087 751	040	28158	20 087 751
Amortissement de matériels d'incendie - Matériel roulant	042	6811	30 263 206	040	281561	30 263 206
Amortissement de matériels d'incendie – Autre matériel	042	6811	20 694 776	040	281568	20 694 776
Amortissement de matériels roulant de voirie	042	6811	7 398 796	040	281571	7 398 796
Amortissement de matériel et outillage de voirie – autre matériel	042	6811	5 283 166	040	281578	5 283 166
Amortissement de matériel de transport	042	6811	77 593 353	040	28182	77 593 353
Amortissement matériel de bureau et matériel informatique	042	6811	66 413 237	040	28183	66 413 237
Amortissement du mobilier	042	6811	18 875 522	040	28184	18 875 522
Plus-value de cessions d'immobilisations	042	676	794 804 941	040	192	794 804 941
Provision pour litiges budgétaires	042	6815	3 474 183	040	15112	3 474 183
Terrains nus	042	675	339 022 059	040	2111	339 022 059
Matériel d'incendie roulant	042	675	285 000	040	21561	285 000
Moins-values sur cessions d'immobilisations	040	192	155 000	042	776	155 000
Reprise de provision des créances irrécouvrables	040	4912	49 046 654	042	7817	49 046 654
Reprise autres provisions pour litiges	040	1582	331 894 000	042	7815	334 732 477
	040	15112	2 838 477			
TOTAL			2 029 508 081			2 029 508 081

A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Frais d'études suivis de travaux						
Immobilisations corporelles en cours – agencements et aménagements de terrains	041	2312	5 579 860	041	2031	5 579 860
Immobilisations corporelles en cours – constructions	041	2313	20 630 752	041	2031	20 630 752
Immobilisations corporelles en cours – constructions sur sol d'autrui	041	2314	26 674 794	041	2031	26 674 794
Immobilisations en cours - Installations, matériel et outillage techniques	041	2315	23 626 092	041	2031	23 626 092
TOTAL			76 511 498			76 511 498

VI. ANNEXES :

Les documents budgétaires annexés au présent projet de budget sont à la disposition des conseillers municipaux qui souhaitent les consulter.

VII. CONCLUSION

Conforme au compte de gestion du trésorier de la province Sud, le compte administratif du budget principal présente donc un résultat global définitif excédentaire de 2 617 711 719 francs CFP, pour l'exercice 2022.

Dans un contexte impacté par la dégradation des finances publiques et par la sortie de crise COVID, l'épargne brute consolidée (hors charges et produits exceptionnels) enregistre un rebond en 2022 grâce à l'évolution des recettes et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, pour s'établir à 16,9 %, soit un niveau d'épargne supérieur au plancher de 15 % des recettes recommandé par les organismes financiers.

En matière d'investissement, 3,8 milliards de francs CFP ont été réalisés sur le budget principal et plus de 4,5 milliards de francs CFP en budget consolidé ont été investis pour développer la Ville.

Avec une situation financière saine à la clôture de l'exercice 2022, grâce aux efforts de gestion engagés depuis la précédente mandature, la Ville a su résister à la crise sanitaire et affiche des ratios financiers très satisfaisants qui lui permettront de poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route établie pour la mandature.

Le résultat définitif sera intégré au budget 2023 à l'occasion de l'affectation des résultats, après le vote du présent compte administratif.

Tels sont les éléments du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2022 que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 17 mai 2023

Le Maire,

 Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 8 mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Maire, Sonia LAGARDE, se retire de la séance pour le vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes du Maire pour l'exercice 2022.

ETAIENT PRESENTS :

	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Marc LE LEIZOUR
	Mme	Chantal BOUYE	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
	M.	Patrick GUILLON	Mme	Kimberley BARONI
	Mme	Fabienne CHARDIGNY	M.	Christophe DELIERE
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Warren NAXUE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc ZEISEL	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
DATE DE CONVOCATION	Mme	Pascale SERVENT	Mme	Liliane CONDOUMY
02.06.2023	M.	Michel FONGUE	M.	Claude CHARLOT
	Mme	Janine BAJON	Mme	Muriel GERMAIN
	Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Patrick SAKOUMORI
	M.	Philippe BLAISE	Mme	Magali MANUOHALALO
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Naïa WATEOU	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
02.06.2023	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Laurie HUMUNI
	Mme	Charlotte THAIAWE	Mme	Veylma FALAE0
	Mme	Stéphanie PAIMAN	M.	Emmanuel BERART
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Eric MELTESALE
	M.	Bruno CAPY	Mme	Christine LE SAINT
	Mme	Tuilogona O'CONNOR		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Makaokio FIHIPALAI
			Mme	Françoise SUVE	Mme	Christiane SARIDJAN
			Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Daniel HINSCHBERGER
Nombre de présents	:	37	M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Joseph BOANEMOA
Nombre de votants	:	50	Mme	Cindy PRALONG	M.	Bernard LAVANDIER
(13 procurations)			M.	Luc BRUN	Mme	Jeanne POELLABAUER
			M.	Christophe DELESSERT	M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL
			Mme	Laurène CASSAGNE		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

M. Joseph BOANEMOA et Mme Laurie HUMUNI, de «Unité Pays»

Mme Veylma FALAE0 et M. Brice VIRIAMU-HURSTEL de «Nouméa, c'est vous»

M. Emmanuel BERART, de «Génération Nouméa»

DELIBERATION N° 2023/556

approuvant le compte de gestion du trésorier de la province Sud du budget principal
pour l'exercice 2022

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le - 8 JUIN 2023

Calédonie

VU la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-

VU la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le Contrat d'Agglomération 2017-2022 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2017,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/128 du 23 février 2022 modifiée relative au budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/129 du 23 février 2022 modifiée relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal n° 2022/577 du 14 juin 2022 portant affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget principal,

VU le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2022,

VU le compte administratif du budget principal de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2022,

VU la note explicative de synthèse n° 2023/52 du 17 mai 2023,

La commission du budget et des finances entendue en séance du 24 mai 2023,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le compte de gestion du budget principal du trésorier de la province Sud pour l'exercice 2022 est arrêté ainsi qu'il suit :

Budget principal	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	2 836 906 911		1 257 819 376	4 094 726 287
Fonctionnement	-1 121 398 856	2 309 028 757	2 673 192 842	-757 234 771
TOTAL	1 715 508 055	2 309 028 757	3 931 012 218	3 337 491 516

ARTICLE 2 /

Le compte de gestion du trésorier de la province Sud est adopté en conformité avec le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2022.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le président de séance est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE - 8 JUIN 2023

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE - 9 JUIN 2023

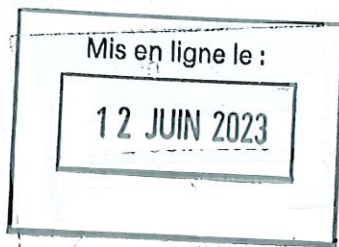
Le secrétaire de séance,

Kimberley BARONI

DESTINATAIRES :
 SUBD. ADMINIS. SUD - 1
 D.F. (dont T.P.S.) - 2
 MISE EN LIGNE - 1

Le président de séance

Jean-Pierre DELRIE
 1^{er} adjoint au Maire
 chargé de la coordination municipale,
 des ressources humaines, de l'action éducative,
 de l'insertion et de la prévention de la délinquance





597

VILLE DE NOUMEA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 8 mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Maire, Sonia LAGARDE, se retire de la séance pour le vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes du Maire pour l'exercice 2022.

ETAIENT PRESENTS :

	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Marc LE LEIZOUR
	Mme	Chantal BOUYE	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
	M.	Patrick GUILLON	Mme	Kimberley BARONI
	Mme	Fabienne CHARDIGNY	M.	Christophe DELIERE
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Warren NAXUE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc ZEISEL	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
DATE DE CONVOCATION	Mme	Pascale SERVENT	Mme	Liliane CONDOUMY
02.06.2023	M.	Michel FONGUE	M.	Claude CHARLOT
	Mme	Janine BAJON	Mme	Muriel GERMAIN
	Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Patrick SAKOUMORI
	M.	Philippe BLAISE	Mme	Magali MANUOHALALO
DATE D’AFFICHAGE	Mme	Naïa WATEOU	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
02.06.2023	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Laurie HUMUNI
	Mme	Charlotte THAIAWE	Mme	Veylma FALAE0
	Mme	Stéphanie PAIMAN	M.	Emmanuel BERART
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Eric MELTESALE
	M.	Bruno CAPY	Mme	Christine LE SAINT
	Mme	Tuilogona O’CONNOR		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Makaokio FIHIPALAI
conseillers en exercice	: 53	Mme	Françoise SUVE	Mme	Christiane SARIDJAN
		Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Daniel HINSCHBERGER
Nombre de présents	: 37	M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Joseph BOANEMOA
Nombre de votants	: 50	Mme	Cindy PRALONG	M.	Bernard LAVANDIER
(13 procurations)		M.	Luc BRUN	Mme	Jeanne POELLABAUER
		M.	Christophe DELESSERT	M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL
		Mme	Laurène CASSAGNE		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

M. Joseph BOANEMOA et Mme Laurie HUMUNI, de «Unité Pays»

Mme Veylma FALAE0 et M. Brice VIRIAMU-HURSTEL de «Nouméa, c'est vous»

M. Emmanuel BERART, de «Génération Nouméa»

DELIBERATION N° 2023/557

approuvant le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2022

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le - 8 JUIN 2023

Calédonie

VU la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-

VU la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le Contrat d'Agglomération 2017-2022 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2017,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/128 du 23 février 2022 modifiée relative au budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/129 du 23 février 2022 modifiée relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal n° 2022/577 du 14 juin 2022 portant affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget principal,

VU le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2022,

VU le compte administratif du budget principal de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2022,

VU la note explicative de synthèse n° 2023/52 du 17 mai 2023,

VU la maquette financière et ses annexes,

La commission du budget et des finances entendue en séance du 24 mai 2023,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le compte administratif du budget principal de la ville de Nouméa pour l'exercice 2022 est arrêté ainsi qu'il suit :

Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Prévisions budgétaires	19 181 751 764	19 181 751 764	7 625 920 186	7 625 920 186	26 807 671 950	26 807 671 950
Réalisations	16 277 889 012	18 951 081 854	5 278 118 666	6 535 938 042	21 556 007 678	25 487 019 896
I-Résultat de l'exercice		2 673 192 842		1 257 819 376		3 931 012 218
II-Résultats antérieurs reportés		579 216 764	1 172 737 466		1 172 737 466	579 216 764
III-Résultat de clôture (I+II)		3 252 409 606		85 081 910		3 337 491 516
Restes à réaliser	76 840 042		642 939 755		719 779 797	
IV-Résultat des restes à réaliser	76 840 042		642 939 755		719 779 797	
V-Résultat définitif (III+IV)		3 175 569 564	557 857 845			2 617 711 719

ARTICLE 2 /

Le compte administratif du budget principal de la ville de Nouméa est adopté en conformité avec le compte du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2022.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le président de séance est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE - 8 JUIN 2023

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE - 9 JUIN 2023

Le secrétaire de séance,

Kimberley BARONI

Le président de séance,

Jean-Pierre DELPLA
1^{er} adjoint au Maire
chargé de la coordination municipale,
des ressources humaines, de l'action éducative,
de l'insertion et de la prévention de la délinquance

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
MISE EN LIGNE	- 1

Mis en ligne le :

12 JUIN 2023



VILLE DE NOUMEA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 8 mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Maire, Sonia LAGARDE, se retire de la séance pour le vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes du Maire pour l'exercice 2022.

ETAIENT PRESENTS :

	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Marc LE LEIZOUR
	Mme	Chantal BOUYE	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
	M.	Patrick GUILLON	Mme	Kimberley BARONI
	Mme	Fabienne CHARDIGNY	M.	Christophe DELIERE
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Warren NAXUE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc ZEISEL	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
DATE DE CONVOCATION	Mme	Pascale SERVENT	Mme	Liliane CONDOUMY
02.06.2023	M.	Michel FONGUE	M.	Claude CHARLOT
	Mme	Janine BAJON	Mme	Muriel GERMAIN
	Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Patrick SAKOUMORI
	M.	Philippe BLAISE	Mme	Magali MANUOHALALO
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Naïa WATEOU	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
02.06.2023	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Laurie HUMUNI
	Mme	Charlotte THAIAWE	Mme	Veylma FALAE0
	Mme	Stéphanie PAIMAN	M.	Emmanuel BERART
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Eric MELTESALE
	M.	Bruno CAPY	Mme	Christine LE SAINT
	Mme	Tuilogona O'CONNOR		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	Mme Diane BUI-DUYET	M.	Makaokio FIHIPALAI
			Mme Françoise SUVE	Mme	Christiane SARIDJAN
			Mme Isabelle LAFLEUR	M.	Daniel HINSCHBERGER
Nombre de présents	:	37	M. Nicolas BRIGNONE	M.	Joseph BOANEMOA
Nombre de votants	:	50	Mme Cindy PRALONG	M.	Bernard LAVANDIER
(13 procurations)			M. Luc BRUN	Mme	Jeanne POELLABAUER
			M. Christophe DELESSERT	M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL
			Mme Laurène CASSAGNE		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

M. Joseph BOANEMOA et Mme Laurie HUMUNI, de «Unité Pays»
Mme Veylma FALAE0 et M. Brice VIRIAMU-HURSTEL de «Nouméa, c'est vous»
M. Emmanuel BERART, de «Génération Nouméa»

DELIBERATION N° 2023/558
relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du compte administratif
du budget principal pour l'exercice 2022

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le - 8 JUIN 2023

Calédonie
VU la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-

VU la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le Contrat d'Agglomération 2017-2022 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2017,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/128 du 23 février 2022 modifiée relative au budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/129 du 23 février 2022 modifiée relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget principal primitif pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal n° 2022/577 du 14 juin 2022 portant affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget principal,

VU le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2022,

VU le compte administratif du budget principal de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2022,

VU la note explicative de synthèse n° 2023/52 du 17 mai 2023,

La commission du budget et des finances entendue en séance du 24 mai 2023,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

A la clôture de l'exercice 2022, sont approuvées la situation des autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement correspondants votées au titre des opérations pluriannuelles d'investissement et de fonctionnement du budget principal de la ville de Nouméa, telle que récapitulées dans les tableaux ci-dessous :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5	333 322 021	332 987 256	111 970	0	0	222 795
05-2019-2 : TVX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX 2019	462 214 121	142 434 373	139 053 516	176 516 094	0	4 210 138
05-2021-1 : REHABILITATION FRANCE AUSTRALE 2021	380 000 000	18 412 042	26 985 355	146 212 600	98 000 000	90 390 003

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
05-2021-2 : REALISATION DU BATIMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES 2021	306 000 000	0	4 377 482	135 590 718	166 000 000	31 800
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGIN 2017	542 100 000	447 344 105	17 325 897	75 229 470	0	2 200 528
07-2020-1 : ET DEVELOPPEMENT DU SI - 2020	491 643 394	198 258 918	125 722 599	73 278 895	0	94 382 982
11-2018-1 : VIDEO PROTECTION N°2	245 884 866	221 119 083	3 589 421	21 176 362	0	0
11-2020-1 : EQUIPEMENT DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE 2020	480 000 000	20 564 025	38 389 142	345 241 150	65 100 000	10 705 683
21-2019-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2019	1 262 533 472	425 699 106	197 163 323	391 918 838	0	247 752 205
31-2018-1 : TRAVAUX DE REFECTION DE L'AQUARIUM DES LAGONS	135 000 000	130 403 110	0	3 299 992	0	1 296 898
41-2019-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2019	665 215 514	172 431 962	174 114 737	305 697 618	0	12 971 197
41-2021-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2021	123 695 660	0	15 600 550	33 528 330	0	74 566 780
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	669 757 838	434 578 293	60 518 863	136 749 597	0	37 911 085
51-2021-1 : EQUIPEMENTS DE PROXIMITE 2021	378 000 000	274 010	1 197 800	97 925 800	278 600 000	2 390
61-2019-1 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2019	514 000 000	255 186 571	86 933 848	137 059 975	0	34 819 606
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTE	614 554 400	450 480 459	142 812 520	6 432 479	0	14 828 942
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA	1 263 227 022	296 314 990	153 411 736	527 737 783	277 668 436	8 094 077
71-2018-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2	714 900 000	163 806 506	144 048 319	57 744 964	0	349 300 211
71-2019-1 : REFECTION DE CHAUSSEES	2 931 700 000	1 196 734 345	810 642 833	610 026 153	0	314 296 669
72-2020-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2020	1 284 000 000	285 000 000	223 599 232	321 399 882	454 000 000	886
73-2020-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°3	920 844 428	69 269 428	185 538 396	295 295 613	369 936 050	804 941
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY	2 598 821 806	2 216 100 594	36 864 979	32 983 367	0	312 872 866
83-2020-1 : AMENAGEMENT ESPACES VERTS & PUBLICS 2020	565 550 000	171 089 430	182 290 324	152 333 147	0	59 837 099
83-2020-2 : AMENAGEMENT DU LITTORAL	2 762 069 497	58 444 874	677 043 353	1 182 875 800	842 933 628	771 842

NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
06-2022-1 : ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT PARC ROULANT	507 200 000		48 705 342	112 049 916	330 000 000	16 444 742
31-2022-1 : REQUALIFICATION DU SITE DE L'EX POLYCLINIQUE	150 000 000		2 465 348	77 384 780	70 000 000	149 872
51-2022-1 : REHABILITATION MAISON DE QUARTIER MONTRAVEL	80 000 000		0	80 000 000	0	0
61-2022-1 : EQUIPEMENTS EAU PLUVIALE	210 000 000		0	70 000 000	140 000 000	0
71-2022-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE	1 121 700 000		120 287 678	471 912 322	529 500 000	0
72-2022-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	568 000 000		0	70 000 000	498 000 000	0

AUTORISATIONS DE PROGRAMME CLOTUREES						
N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE	5 698 606	5 698 606	0	0	0	0
21-2015-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015	865 935 968	864 848 504	1 087 464	0	0	0
31-2015-2 : REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX	214 275 371	213 360 768	914 603	0	0	0
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA	1 306 970 418	1 306 970 418	0	0	0	0
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015	1 797 806 891	1 797 806 891	0	0	0	0
72-2016-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	519 806 335	510 151 216	9 655 119	0	0	0
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°1	542 412 462	542 412 462	0	0	0	0
73-2018-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°2	292 459 033	290 974 023	1 485 010	0	0	0
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE	404 171 673	404 171 673	0	0	0	0
83-2018-1 : AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD	79 028 669	79 028 669	0	0	0	0

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DES CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
11-2021-1 : STRATEGIE REQUINS (1105Z21)	38 255 193	719 119	1 660 080	12 693 318	22 386 636	4 831 443

NOUVELLE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2022	Répartition prévisionnelle des crédits de paiement		
				2023 (dont restes à réaliser)	au-delà de 2023	RAF
07-2022-1 : SECURITE INFORMATIQUE	6 000 000	0	0	4 000 000	2 000 000	0

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le président de séance est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE - 8 JUIN 2023

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE - 9 JUIN 2023

Le secrétaire de séance,

Kimberley BARONI

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
MISE EN LIGNE	- 1

Le président de séance,

Jean-Pierre DE...
1^{er} adjoint au M...
chargé de la coordination
des ressources humaines, de l'as...
de l'insertion et de la prévention de la délinquance



Mis en ligne le :

12 JUIN 2023